CLPS (Lamballe)

Lieu d'information

Réf. : 11276P — Mise à jour : 14 février 2024

Coordonnées

Adresse

Rue Ampère
22400 Lamballe-Armor

Tél. : 08 00 94 00 33
Site : https://www.infocep.fr/particuliers/bretagne

Missions

Les structures CEP (Conseil en évolution professionnelle) Avenir Actifss'adressent aux salarié·e·s du secteur privé ou de droit privé du secteur public ainsi qu'aux travailleur·se·s indépendant·e·s, auto-entrepreneur·se·s, professions libérale et artisan·e·s. Elles ont pour mission de :

Accompagner les personnes qui veulent faire le point sur leur avenir professionnel en apportant une expertise sur les ressources et les méthodes.
Informer, conseiller et soutenir les projets relatifs aux :

Évolutions dans son métier/son entreprise ;
Développement ou à la reconnaissance des compétences ;
Démissions ;
Changements de métier ;
Création d’entreprise.

Service personnalisé et gratuit.

Horaires d'accueil

Consulter le site web pour connaître les horaires d'accueil. Possibilité de prendre rendez-vous en ligne pour une rencontre physique ou un échange par téléphone ou visio.

Réseaux

Bretagne Orientation - Accueil personnalisé individualisé (API)

L'accueil personnalisé individualisé (API) s'adresse à tous les publics en recherche d'une information ou d'un conseil sur l'orientation, la formation, l'emploi ... Il est proposé dans le cadre de Bretagne Orientation, le service public d’information et d’aide à l’orientation en Bretagne.

Service public d’information et d’aide à l’orientation

Mis en place par le Région avec ses partenaires, le Service public d’information et d’aide à l’orientation Bretagne Orientation est accessible à tous les publics, sur l’ensemble du territoire breton. Il propose un premier niveau de service renforcé à travers l’Accueil personnalisé et individualisé (API), qui s’articule avec une offre de conseils spécifiques (orientation, création d'entreprise, conseil en évolution professionnelle...). Bretagne Orientation s’appuie ainsi sur un réseau d’acteurs apportant des expertises complémentaires.

Source : GREF Bretagne #11276P